

Dans les rayonnages des archives municipales

Plœmeur - Depuis septembre, les archives municipales se sont installées dans la maison des Plœmeurois, rue de Cornouaille. Elles sont ouvertes au public pour des recherches et consultations.

Reportage

La bonne gestion et la bonne conservation des archives constituent une obligation réglementaire pour les collectivités territoriales. Jusqu'en 2003, les archives municipales ont été gérées par des agents municipaux. À partir de cette date, plusieurs archivistes se sont succédé.

Betina Kerros a été recrutée, en juin 2019, dans le cadre de la création des archives municipales, à la maison des Plœmeurois, pour organiser le déménagement et l'installation du service dans de nouveaux locaux. Le service dispose de 450 m² de surface et a été imaginé pour répondre aux besoins de la collectivité pendant les trente ans à venir.

Une salle de lecture et deux magasins

Les archives sont ouvertes au public sur rendez-vous, le matin, de 9 h 30 à 12 h 30. La prise de rendez-vous se fait par mail ou par téléphone. Les usagers doivent, en revanche, préciser l'objet de leurs recherches au préalable. Sept places de consultation et deux postes informatiques sont mis à disposition.

La capacité de rayonnage des deux magasins est de 600 ml. Actuellement, un seul magasin est en service, avec 400 ml occupés dont 50 pour les archives historiques. On y retrouve, entre autres, les registres paroissiaux, les registres de délibérations, le cadastre ou encore l'état civil jusqu'à 1917. À partir de 1918, les archives sont conservées par commodité par le service d'état civil, qui peut être amené à faire des mentions sur cer-

tains documents.

La température des pièces est de 18°, avec une hygrométrie de 50 % pour assurer la conservation et la longévité des documents.

Restauration

Chaque année depuis 2017, la Ville alloue un budget de 15 000 € TTC pour la restauration des archives. Cette année, ont été pris en charge les cahiers de sépultures (1758-1774), les registres de délibérations (1873-1922) et les listes nominatives de recensement de la population (1881-1946).

Ces documents ne pourront donc pas être consultés en salle de lecture pendant la durée de l'opération, probablement jusqu'à fin 2020.

Informatisation du service

« Jusqu'alors, le service fonctionnait avec de nombreux fichiers Excel permettant d'identifier le contenu des boîtes, les localiser et les communiquer. On s'y retrouvait, mais cela n'était pas satisfaisant, explique Betina. On a acquis un logiciel métier qui va permettre de gérer l'ensemble de la chaîne de traitement des archives, de la collecte à la communication en salle de lecture, en passant par la gestion des espaces de stockage et le classement des archives. C'est chose faite car nous sommes en phase de finalisation de la reprise des données ».

Recrutement d'une aide archiviste

Le service va s' étoffer à la rentrée prochaine, avec l'arrivée d'une aide archiviste à mi-temps qui secondera Betina Kerros à la salle de lecture et



L'une des nombreuses missions de Betina Kerros, archiviste, est d'accueillir le public en salle de lecture.

PHOTO : OUEST-FRANCE

aux travaux de classement.

Les horaires d'ouverture devraient évoluer avec ce recrutement. L'ouverture se fera non plus sur rendez-vous mais sur deux permanences (le lundi après-midi et le mercredi matin).

L'archiviste a un rôle d'appui également auprès des autres services administratifs de la commune, pour les aider à bien gérer leur documentation et à gagner en efficacité. Une des missions de l'archiviste est de faire connaître le service, mais aussi de

mener des actions de valorisation auprès du grand public.

Les 19 et 20 septembre, une visite des archives municipales sera proposée au public à l'occasion des Journées du patrimoine. L'idée serait aussi de proposer, à terme, des ateliers sur le classement et la gestion des documents personnels pour les particuliers.

Contact : archives@ploemeur.net ou tél 02 97 86 40 31